



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CCF/UAE/1
3 juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997
15-19 septembre 1997, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION DE PAYS POUR LES
ÉMIRATS ARABES UNIS (1997-2001)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	2 - 12	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE	13 - 17	5
III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES PROPOSÉS	18 - 33	6
A. Gestion durable des ressources naturelles	23 - 27	7
B. Mise en valeur des ressources humaines	28 - 30	8
C. Conduite des affaires publiques	31 - 33	9
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION	34 - 38	10

ANNEXE

Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour les Émirats arabes unis (1997-2001)	12
--	----

INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération de pays (CCP) pour les Émirats arabes unis, qui couvre la période 1997-2001, est le fruit de consultations entre le Gouvernement, le PNUD, des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile. Il est fondé sur les objectifs de développement national et la stratégie pour le XXI^e siècle présentés dans le Plan de Doubaï pour 1996-2000. Il a été établi en tenant compte des résultats de l'examen à mi-parcours du cinquième programme de pays, de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, du Sommet mondial pour le développement social et de la seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). Il a également été tenu compte des résultats d'études entreprises dans le cadre de SAT-I et des services d'appui au développement, de l'évaluation thématique du rôle que le PNUD joue dans la gestion et la réforme du secteur public dans les pays arabes, dont les Émirats arabes unis, des exercices de programmation et d'établissement de projets que l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a menés à Doubaï et à Abou Dhabi, et des recommandations relatives aux domaines susmentionnés qui ont été formulées par plusieurs conférences, colloques et séminaires organisés à l'échelle nationale.

I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

2. Les Émirats arabes unis ont connu un développement économique et humain ininterrompu au cours des 25 dernières années et obtenu des résultats notables dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'assainissement, le logement, l'espérance de vie, la protection de l'environnement, la préservation de la culture et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Plusieurs facteurs ont contribué à ces bons résultats, notamment les immenses réserves pétrolières du pays, le petit nombre d'habitants, la stabilité politique et la sécurité sociale.

3. Les Émirats arabes unis regroupent sept émirats présentant des caractéristiques diverses, qu'il s'agisse de la superficie, des ressources naturelles ou de la population (400 000 habitants à Abou Dhabi contre 30 000 à Oumm al-Qaiwaïn). Le pays s'étend sur environ 81 500 kilomètres carrés et sa population est composée de 700 000 nationaux et 1,6 million d'expatriés. Ses principales sources de revenu sont le pétrole et le gaz naturel; les activités commerciales, en particulier dans l'émirat de Doubaï, le deuxième émirat le plus riche de la fédération, est une autre source de revenu importante. Les Émirats arabes unis sont le quatrième producteur de pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). D'après les estimations, les réserves pétrolières d'Abou Dhabi pourraient durer jusqu'au XXII^e siècle, tandis que celles de Doubaï seraient épuisées en l'an 2020. À Chardjah, les réserves pétrolières se tarissent, mais le gaz et les condensats commencent à le remplacer. Les ressources naturelles des quatre autres émirats, Adjman, Oumm-al-Qaiwaïn, Ras al-Khaïma et Foudjaïrah, n'ont pas de réelle valeur économique. Ras al-Khaïma procède actuellement à des prospections pour essayer de trouver du gaz et du pétrole.

/...

4. En général, plus de 60 % du produit national brut (PNB) provient d'Abou Dhabi, 25 % de Dubaï et 15 % des cinq autres émirats. Le revenu annuel par habitant (environ 18 000 dollars) est l'un des plus élevés au monde, mais il varie considérablement d'un émirat à l'autre (Abou Dhabi : 22 000 dollars, Dubaï : 16 000 dollars, Chardjah : 8 500 dollars, les autres émirats : entre 7 000 et 8 000 dollars). Bien que le niveau de vie à Abou Dhabi et à Dubaï soit plus élevé que dans les émirats possédant moins de ressources, ces derniers, du fait qu'ils comptent peu d'habitants (Ras al-Khaïma : 145 000, Ajman : 80 000, Foudjaïrah : 70 000 et Oumm al-Qaiwaïn : 30 000), ont un niveau de vie relativement élevé et bénéficient de services sociaux gratuits.

5. Grâce à leur économie de marché et aux revenus réguliers que leur procurent les hydrocarbures, les Émirats arabes unis figurent parmi les rares pays en développement qui investissent énormément et systématiquement dans le développement humain, comme en témoignent les remarquables indicateurs sociaux actuels comparés à ceux d'il y a 26 ans. En 1995, les Émirats arabes unis comptaient 480 000 élèves répartis dans 947 écoles, ce qui représente des progrès spectaculaires pour un pays qui n'avait pratiquement pas de système scolaire avant 1971. L'enseignement supérieur y est assuré par huit écoles polytechniques ainsi que par l'Université des Émirats arabes unis (UEAU). Entre 1982 et 1996, 17 241 étudiants, dont environ 64 % de femmes, ont reçu leur diplôme universitaire. En 1996-1997, les étudiantes représentaient 79 % des 14 000 étudiants inscrits à l'université. D'autres indicateurs témoignent des énormes investissements que les Émirats arabes unis ont consacrés au développement humain : la hausse de l'espérance de vie (74 ans contre 46 en 1971); le taux d'alphabétisation des adultes (environ 80 %); le taux d'inscription dans les écoles primaires (100 %); et l'accès aux services de santé, à l'eau potable et aux services sanitaires (99 %, 95 % et 94 %, respectivement, contre moins de 5 % en 1971). Au cours de la même période, le taux de mortalité infantile est tombé de 145 à 18 pour 1 000 naissances, et il existe aujourd'hui un médecin pour 1 095 personnes.

6. Malgré les remarquables résultats obtenus dans le domaine du développement humain, le Gouvernement reconnaît que la population active, environ 1 million de personnes dont 85 % d'étrangers, doit être restructurée et réduite pour attirer davantage de nationaux sur le marché du travail. La restructuration et la réduction de la population active passent par la revitalisation de la fonction publique et la redéfinition des pratiques de gestion, ce qui permettrait de faire face aux problèmes que pose une économie de marché dynamique et à l'évolution rapide de la technologie de l'information.

7. Les progrès réalisés en matière de développement ont donné des résultats contrastés en ce qui concerne les femmes. Malgré le nombre élevé d'étudiantes dans l'enseignement supérieur, les femmes continuent de représenter un très faible pourcentage de la population active. Une étude menée récemment dans le cadre du projet régional du Centre des femmes arabes pour la recherche sur l'éducation du PNUD a fait apparaître que, de tous les pays membres du Conseil de coopération du Golfe, les Émirats arabes unis étaient celui où le pourcentage de femmes sur le marché du travail était le moins élevé. L'étude a également révélé que, en réorganisant le marché du travail pour remédier à l'inadéquation qui existe actuellement entre les effectifs issus du système éducatif et la demande sur ce marché, l'application d'une politique visant à accroître le taux

d'activité des femmes, la modification de certaines dispositions législatives concernant la fonction publique et la fourniture de services d'appui permettraient de mieux utiliser le volant de main-d'oeuvre disponible et, par conséquent, de réduire la dépendance à l'égard des travailleurs expatriés.

8. Le projet en cours concernant la participation des femmes à la vie économique, politique et sociale dans les Émirats arabes unis traite du déséquilibre observé dans ces domaines entre les deux sexes. La démarche adoptée consiste à établir une stratégie à long terme visant à promouvoir la participation des femmes au processus de développement ainsi qu'un plan d'action, qui seront tous deux examinés par l'ensemble des parties concernées, y compris les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile, au cours d'un séminaire prévu pour novembre ou décembre 1997. Cette démarche novatrice et globale pourrait être présentée à l'échelle régionale, et un atelier interrégional pourrait également être organisé.

9. Les principaux problèmes auxquels se heurtent les Émirats arabes unis sont : a) l'instabilité des marchés pétroliers et des prix du pétrole; b) l'évolution des structures de la production et des échanges à l'échelle mondiale, et la vive concurrence économique qui en résulte; c) l'apparition d'autres plaques tournantes pour les échanges et les transports qui peuvent faire concurrence aux Émirats dans la région; d) le montant élevé des dépenses courantes et des dépenses d'équipement, qui pèsent lourdement sur les finances publiques et mettent en péril la stabilité financière du pays à long terme; e) la forte dépendance à l'égard de la main-d'oeuvre étrangère et la faible participation des nationaux; et f) la pénurie de techniciens et de cadres parmi les nationaux.

10. Bien que les ressources en hydrocarbures du pays soient limitées, les prix du pétrole continuent de dépendre de l'offre et de la demande; aussi les coûts et les prix des sources d'énergie de substitution peuvent-ils influencer sur la future prospérité du pays. Les progrès techniques réalisés en matière de production de l'énergie et l'apparition de nouvelles sources d'énergie susceptibles de remplacer le pétrole de la région du Golfe pourraient avoir une incidence sur le développement humain durable dans les Émirats arabes unis. Compte tenu de ces éléments, les deux émirats prospères de Doubaï et d'Abou Dhabi, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ont mis en oeuvre des plans à long terme pour placer l'économie nationale dans une position avantageuse qui lui permette de faire face aux nouvelles tendances de la technologie et des échanges internationaux. Ainsi, une politique bivalente a été élaborée afin de diversifier le secteur des hydrocarbures, ainsi que d'autres secteurs en plein essor, tels que la construction, le commerce, le tourisme, l'industrie manufacturière, les transports et les communications.

11. Les Émirats arabes unis, qui ont beaucoup investi dans l'équipement (dessalement de l'eau, production d'électricité, ports, aéroports et zones franches), sont dans une position avantageuse pour faire démarrer les secteurs non pétroliers.

12. Pour faire face comme il le faudrait à la situation actuelle et aux problèmes naissants, les deux plus grands émirats, Abou Dhabi et Doubaï, ont décidé d'établir des plans de développement à long terme pour créer un contexte

/...

plus homogène, propice aux politiques et activités de développement. Le Gouvernement a récemment pris des mesures pour réduire la croissance du déficit public. Il fait supporter aux nationaux, par exemple, le coût de l'eau et de l'électricité, dont la production était naguère encore subventionnée, et il envisage de privatiser les entreprises et les services publics. Il a également redoublé d'efforts pour attirer les nationaux sur le marché du travail, en prenant des dispositions visant à améliorer l'efficacité du système éducatif et de formation, en adoptant des mesures plus directes pour "indigéniser" certains secteurs, et en appliquant des politiques qui permettent de remplacer certaines activités à forte intensité de main-d'oeuvre par des activités à forte intensité de capital.

II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

13. Le renforcement des capacités humaines et institutionnelles concerne les quatre domaines d'intervention du cinquième programme de pays, à savoir la planification et la gestion économiques, la diversification économique, la gestion efficace des services publics et la mise en valeur des ressources humaines. Une évaluation de la plupart des projets qui ont été menés à terme a révélé que la majorité de ces projets pouvaient être considérés comme efficaces. L'efficacité a été définie en tenant notamment compte des résultats finals et de la façon dont ils ont été utilisés par les institutions gouvernementales et les bénéficiaires auxquels ils étaient destinés. Plusieurs projets ont donné – ou donneront – lieu à des décrets, et certains ont aidé à établir des plans de développement globaux dans les deux plus grands émirats du pays, ce qui démontre que le programme a eu des résultats importants pour la politique nationale.

14. Le cinquième programme de pays a permis d'améliorer l'efficacité des municipalités de Doubaï et Chardjah et, dans une certaine mesure, d'Abou Dhabi, et d'accroître leurs revenus. Les effectifs et les capacités des planificateurs et des économistes spécialisés dans la planification nationale et régionale, les finances, les travaux publics et le logement ont été renforcés, et des systèmes et modalités modernes de contrôle de la gestion et des finances ont été adoptés dans des municipalités d'Abou Dhabi, Doubaï et Chardjah. Le programme a également profité aux émirats situés dans le nord du pays qui n'y ont pas participé, faute de ressources. Des activités ont également été entreprises en coopération avec le secteur privé et les ONG, en particulier celles qui s'occupent de questions intéressant les femmes.

15. La coopération entre les Émirats arabes unis et le PNUD a commencé il y a plus de 25 ans. Depuis 1992, le programme de pays est entièrement financé par les Émirats arabes unis, avec l'aide du PNUD, qui apporte de modestes contributions (SAT-1, programme de renforcement des capacités de gestion et d'administration des affaires publiques, et services d'appui au développement). L'examen à mi-parcours du cinquième programme de pays, effectué en décembre 1994, a révélé que les priorités nationales avaient bien été prises en compte grâce à des conseils de politique générale, au transfert de technologie et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

16. Dans l'examen à mi-parcours, on a pris note de la contribution fondamentale des quatre domaines d'action du programme et recommandé une certaine souplesse

/...

pour appuyer d'autres initiatives importantes relatives à la pérennité et à la mise en valeur des ressources humaines et de l'environnement.

17. La coopération entre les Émirats arabes unis et le PNUD, qui consistait à apporter un appui opérationnel, a graduellement pris la forme de services consultatifs, d'aide à la formation et d'études dans les secteurs prioritaires. La mise en oeuvre du cinquième programme de pays s'est accompagnée d'un plus large recours aux institutions et aux consultants nationaux, ce qui a donné lieu à de rapides interventions fondées sur la connaissance que la population locale a des besoins et des priorités des Émirats arabes unis en matière de développement.

III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES PROPOSÉS

18. Bien que le revenu par habitant dans les Émirats arabes unis soit élevé, le Gouvernement reconnaît que le PNUD peut régulièrement contribuer au développement humain durable sur le plan national. Le Gouvernement essaie d'obtenir du PNUD qu'il joue a) un rôle politiquement neutre dans les initiatives concrètes qui sont prises dans des domaines tels que la promotion de l'emploi, l'égalité entre les sexes, la conduite des affaires publiques et le développement durable des ressources naturelles conformément à Action 21; et b) un rôle de catalyseur en mobilisant un appui et des ressources supplémentaires pour les Émirats possédant peu de ressources situés dans le nord du pays.

19. Pour renforcer le changement d'orientation en faveur du développement humain durable, le PNUD, pendant la période couverte par le premier cadre de coopération de pays, concentrera ses efforts sur quelques domaines prioritaires, à savoir la gestion durable des ressources naturelles, la mise en valeur des ressources humaines pour créer des possibilités d'emploi et amener les femmes à participer davantage à la vie active, et la conduite des affaires publiques. Cette stratégie aidera le Gouvernement à diversifier son économie, à créer des emplois, à gérer durablement ses ressources naturelles et ses ressources humaines, à intégrer les femmes dans le processus de développement, et à continuer de bien gérer les affaires du pays.

20. Conformément à la recommandation formulée dans l'examen à mi-parcours concernant la mise en oeuvre intégrée et coordonnée d'un programme de coopération tourné vers l'avenir, le cadre de coopération de pays mettra l'accent sur quatre grands domaines : a) améliorer l'efficacité et les capacités des municipalités en matière de gestion de l'environnement, des zones urbaines et des ressources naturelles; b) créer un système de formation professionnelle et technique pour répondre aux besoins de l'économie dans diverses branches d'activité (les industries mécanique et électrique, l'automobile, la menuiserie) et, par conséquent, réduire graduellement la dépendance – totale – à l'égard des travailleurs étrangers dans ces domaines; c) réorienter le système éducatif afin de faire face aux problèmes que poseront les économies diversifiées dans les années à venir, en particulier dans des secteurs tels que le commerce, la construction, l'industrie, le tourisme, les transports et les communications, et l'industrie manufacturière; et d) renforcer l'administration, les règlements et le système de gestion du personnel, notamment dans les émirats du nord, et dynamiser le secteur public en général.

/...

21. Le Gouvernement est conscient que ses nationaux doivent être formés pour qu'ils soient en mesure de remplacer progressivement les travailleurs étrangers. Sur ce point, il a fait de gros progrès en assurant une formation professionnelle aux techniciens et au personnel de niveau universitaire. Par ailleurs, il compte dispenser une formation technique, en particulier aux élèves qui ont abandonné leurs études et aux demandeurs d'emploi pour accroître leurs chances d'être recrutés dans le secteur privé. Il a également l'intention d'établir un programme combinant formation professionnelle et formation commerciale afin d'offrir à ces groupes la possibilité de s'essayer au travail indépendant ou de créer des entreprises.

22. La réorganisation des activités menées dans les secteurs de l'environnement, de la planification et de la gestion fait partie de la stratégie de partage des connaissances techniques et des données d'expérience entre les émirats d'Abou Dhabi, Doubaï et Chardjah et les émirats du nord du pays qui possèdent moins de ressources. Des programmes d'étude et d'orientation seront mis en oeuvre dans les municipalités d'Abou Dhabi, Doubaï et Chardjah. La stratégie retenue comprend d'autres volets, tels que l'emploi de consultants pour de courtes durées, l'utilisation des institutions nationales et des compétences locales et les détachements à des fins de formation et la constitution de réseaux à l'échelle nationale.

A. Gestion durable des ressources naturelles

23. Le mode de vie dans les Émirats arabes unis a considérablement évolué au cours des 20 dernières années. La croissance économique, le développement et l'urbanisation accélérés que le pays a connus font actuellement peser une lourde charge sur les ressources naturelles et l'environnement. Nombre de constituants du milieu biogéophysique des Émirats arabes unis se dégradent progressivement ou, dans certains cas, ont disparu en raison de la mauvaise gestion des ressources et du déséquilibre qui existe entre une offre limitée et une demande excessive.

24. L'exploitation intensive du gaz et du pétrole a été à l'origine de l'essor économique qui a donné lieu à une urbanisation rapide et, par conséquent, à une hausse de la demande de services et d'eau, qui est peu abondante, demande exacerbée par le fort taux d'accroissement de la population (3,9 %). La diversification des activités économiques est aujourd'hui indispensable pour préserver les acquis, tout comme la planification, la gestion et l'exploitation plus rationnelles des hydrocarbures, des ressources marines et des disponibilités en eau. Compte tenu de la pénurie d'eau, la priorité des Émirats arabes unis en matière d'environnement est de préserver et de protéger ses ressources en eau. La viabilité des ressources foncières, des activités productives en zones urbaines et rurales, de la santé publique, du tourisme et de la diversité biologique du pays dépend dans une large mesure de la pérennité des ressources en eau.

25. Les zones côtières du pays s'étendent en grande partie le long du golfe Arabique et du golfe d'Oman et représentent une précieuse ressource économique pour le développement et le tourisme. La ligne de rivage abrite un des écosystèmes les plus fragiles et les plus menacés au monde du fait de la pollution marine. L'environnement marin des Émirats arabes unis est

/...

considérablement agressé par les déversements d'hydrocarbures, les rejets d'eau de ballast, les activités de dragage, et les travaux de remblayage qui accompagnent l'aménagement du littoral.

26. Une agence fédérale pour l'environnement (AFE) a récemment été créée pour aider le pays à s'acquitter des engagements et des obligations qu'il a contractés auprès de la communauté internationale et au titre de la Déclaration de Rio de 1992. L'Agence est considérée comme le noyau d'un système intégré de gestion de l'environnement capable de gérer et de coordonner les aspects écologiques des activités de développement à l'échelle fédérale. À l'heure actuelle, l'Agence fonctionne sans programme Action 21 national, sans stratégie nationale en matière d'environnement et sans plan d'action national relatif à l'environnement. Il est indispensable d'élaborer une stratégie et un plan d'action nationaux pour classer les préoccupations écologiques nationales par ordre de priorité, déterminer la façon dont elles seront abordées et faire en sorte que le Gouvernement tienne les engagements qu'il a pris.

27. Comme le prévoit le CCP, le PNUD aidera les Émirats arabes unis à établir une stratégie et un plan d'action au titre d'Action 21. Le programme de coopération portera essentiellement sur le renforcement de la coordination institutionnelle entre tous les organismes du gouvernement fédéral et les différents émirats, avec la participation des ONG. Il devrait également permettre de normaliser les règles en matière d'environnement, les activités de surveillance et le contrôle de tous les aspects de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Enfin, on envisage de former des nationaux aux sciences de l'environnement, à l'économie et au droit dans le cadre du CCP.

B. Mise en valeur des ressources humaines

28. Dans les Émirats arabes unis, l'enseignement est gratuit à tous les niveaux. Le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire est de 100 %, tant pour les garçons que pour les filles. Le taux d'abandon scolaire dans le secondaire est cependant élevé. L'enseignement technique, qui attire davantage les hommes, est accessible, dans huit instituts de technologie, aux étudiants qui font des études supérieures. L'enseignement professionnel en est à ses débuts; c'est pourquoi, la quasi-totalité des secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre (construction, transports, équipements collectifs, industries mécanique et électrique, etc.) emploient de la main-d'oeuvre étrangère. La formation commerciale, elle aussi, n'est pas au point. Le Gouvernement a donc décidé de solliciter la coopération du PNUD en vue de moderniser le système de planification et de gestion de l'éducation et de renforcer l'enseignement professionnel et commercial.

Planification et gestion de l'éducation

29. Le programme de coopération permettra de renforcer le Département de la planification de l'éducation, qui relève du Ministère de l'éducation, grâce à la création d'unités responsables des statistiques et de la gestion, de la budgétisation et de l'analyse financière, et de la formation des éducateurs et du personnel d'encadrement. Il est proposé de créer un centre national de documentation et de recherche pédagogiques qui serait chargé notamment d'évaluer le niveau des étudiants (éducation de base et formation et enseignement

/...

professionnels) et d'établir un système de contrôle et d'évaluation de l'enseignement.

Formation professionnelle

30. Le Gouvernement cherche à établir un système et des centres nationaux de formation professionnelle pour former 4 000 nationaux dans divers domaines (industries mécanique et électrique, automobile, menuiserie) au cours des cinq prochaines années. Il entend également créer des unités mobiles chargées d'exécuter un programme de vulgarisation, y compris des projets de formation commerciale et opérationnelle destinés aux stagiaires. Le système de rétro-information mis au point pour actualiser et élaborer des plans de formation sera géré avec des comités consultatifs commerciaux tripartites, qui seront le principal lien entre les milieux industriels et commerciaux et le système de formation. Un système et des procédures seront mis en place pour planifier les futures activités, mobiliser les ressources nécessaires et superviser la formation et l'évaluation. Le programme sera appliqué parallèlement aux activités d'enseignement technique financées par les Émirats arabes unis et menées par le Gouvernement allemand. Ces réformes visent à attirer les nationaux dans le secteur de l'enseignement, ainsi que dans les branches techniques, et à réduire progressivement la dépendance excessive à l'égard de la main-d'oeuvre étrangère.

C. Conduite des affaires publiques

31. Le Gouvernement fédéral est composé d'un Conseil suprême, présidé par l'Émir d'Abou Dhabi, qui est également le Chef de l'État; d'un Conseil des ministres, avec l'Émir de Doubaï comme Premier ministre; d'un organe parlementaire, le Conseil national fédéral; et d'un appareil judiciaire indépendant. Le Conseil suprême, la plus haute autorité du pays, est investi des pouvoirs législatif et exécutif. Il ratifie les lois et les décrets fédéraux et définit les politiques fédérales. D'après la Constitution, les affaires étrangères, la défense, la sécurité nationale, la naturalisation et l'immigration, l'éducation, la santé publique, la monnaie et les services de communication relèvent de la compétence des autorités fédérales. Les émirats exercent tous les pouvoirs qui ne sont pas conférés au Gouvernement fédéral en vertu d'articles de la Constitution.

32. Dans les émirats du nord, Ajman, Oumm al-Qaïwaïn, Ras al-Khaïma et Foudjaïrah, les systèmes de gestion du personnel, la gestion des municipalités et la planification du développement sont, d'une manière générale, dépassés. Le CCP aidera ces émirats à adopter des systèmes de planification, de gestion, de statistique et d'information modernes, comparables à ceux qui sont actuellement utilisés à Abou Dhabi, Doubaï et Chardjah. Un programme de formation poussée, accompagné d'une formation en cours d'emploi, sera lancé en coopération avec les municipalités d'Abou Dhabi et Doubaï, qui ont une longue expérience dans ces domaines.

33. Le CCP aidera également le Gouvernement à créer des conditions favorables à une conduite avisée des affaires publiques : introduction de nouveaux modèles d'administration du secteur public et de gestion de services de qualité; création d'un climat propice au développement du secteur privé, notamment par un

/...

examen de la loi régissant la fonction publique et des structures du secteur public; et introduction de méthodes et de critères de gestion des ressources humaines dans le secteur public. Des programmes de formation à la gestion et à l'administration du développement seront mis au point en collaboration avec les organismes de gestion nationaux et avec la participation du secteur privé.

IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

34. Le programme sera géré conjointement par le Département de la coopération internationale du Ministère des affaires étrangères et par le PNUD. Il est prévu de tenir des réunions mensuelles entre des représentants du PNUD et des Ministères des affaires étrangères, des finances et de la planification. Les participants à ces réunions seront chargés d'approuver les projets proposés, de réexaminer les programmes et les projets en cours et de déterminer le montant des ressources financières nécessaires.

35. L'exécution nationale et l'exécution par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en coopération avec les institutions nationales, y compris les ONG et les organisations de la société civile, seront les formules retenues pour les nouveaux projets. L'application des programmes portant sur plusieurs secteurs fera l'objet d'une coopération interinstitutions. Il sera également fait appel aux Volontaires des Nations Unies, aux Services consultatifs internationaux de courte durée de l'ONU et à la coopération technique entre pays en développement, en particulier dans le cadre des programmes de formation professionnelle.

Suivi et examen des programmes

36. Pendant l'examen du programme quant au fond, le PNUD sollicitera l'aide des institutions spécialisées et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Les programmes et projets seront étudiés et leur application fera l'objet d'un suivi selon les procédures du PNUD, sous la direction et avec la participation active du Gouvernement. Au niveau des émirats, les projets seront examinés sur place. Des examens intersectoriels seront effectués s'il y a lieu. Le programme sera évalué à mi-parcours.

Mobilisation des ressources

37. Le CCP est entièrement financé par le Gouvernement. Il met en avant les domaines dans lesquels le partenariat avec le PNUD est particulièrement utile, universel et efficace. Des fonds supplémentaires seront sollicités au titre de l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes (AEPP)/appui aux services techniques (AST), et la CESAO et les organismes des Nations Unies seront priés de fournir une assistance technique. Il sera également fait appel au secteur privé et aux organisations de la société civile pour qu'ils appuient les initiatives prises dans des domaines tels que la conduite des affaires publiques, la mise en valeur des ressources humaines et la viabilité du point de vue écologique.

38. Pendant la période correspondant au CCP, le PNUD appliquera une double stratégie de mobilisation des ressources qui consistera à : a) mobiliser des ressources au titre de la participation aux coûts pour couvrir la totalité des

/...

coûts de ses opérations dans les Émirats arabes unis, eu égard au statut du pays en tant que contribuant net et à l'insuffisance de ses propres ressources de base; et b) mobiliser des ressources sous forme de participation aux coûts pour appuyer ses programmes et ceux d'organismes des Nations Unies dans d'autres pays. Pour ses opérations exécutées à l'échelle nationale, le PNUD mobilisera des ressources au titre de la participation aux coûts afin de couvrir la totalité de ses opérations dans le pays et d'appuyer ses propres programmes et ceux d'organismes des Nations Unies dans d'autres pays. Dans les Émirats arabes unis, les ressources mobilisées sous forme de participation aux coûts seront utilisées pour accroître l'incidence des projets en cours, financer de nouveaux projets dans les deux principaux émirats (Abou Dhabi et Doubaï), et renforcer la présence du PNUD dans les émirats peu développés situés dans le nord du pays. Pour atteindre ce dernier objectif, le PNUD entend obtenir des ressources du Ministère fédéral des finances ainsi que des dons des différents émirats et de sources non gouvernementales dans les deux émirats les plus prospères, Abou Dhabi et Doubaï. Afin que ces efforts portent leurs fruits, le PNUD devra y apporter sa contribution en puisant dans ses ressources de base (ressources spéciales du Programme et ressources régionales), ce qui se traduira par une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds consacrés aux services d'appui au développement, ou mis à la disposition du coordonnateur résident comme capital de lancement pour démontrer la fiabilité du PNUD en tant que partenaire de développement. Le PNUD s'efforcera de convaincre le Gouvernement de participer aux coûts des programmes en vue de maximiser l'effet de catalyseur des programmes appuyés par le PNUD.

Annexe

TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LES ÉMIRATS ARABES UNIS
(1997-2001)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Remarques
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Montant estimatif du report de CIP	(977)	Ce montant est indiqué sous réserve de la contribution du Gouvernement au titre de la participation aux coûts.
MCARB 1.1.1	—	
MCARB 1.1.2	De 0 à 66,7 % de MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de la planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
Autres ressources	381	RSP pour le DHD, l'ISP et l'EMP.
AEPP/AST	—	
Total partiel	(596) ^a	
RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE		
Participation aux coûts du Gouvernement	20 512	Sur la base de l'engagement pris par le Gouvernement et des ressources prévues.
Fonds pour le développement durable	—	
Participation aux coûts de tierces parties	13	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	—	
Total partiel	20 525	
TOTAL GÉNÉRAL	19 929 ^a	

^a Non compris les MCARB 1.1.2, qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; CIP = chiffre indicatif de planification; DHD = développement humain durable; EMP = examen à mi-parcours; ISP = initiative relative à la stratégie concernant la pauvreté; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base; RSP = ressources spéciales du programme.

- - - - -